



PROCÉDURE DE CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE AU STUD BOOK PORTUGAIS

Le changement de propriété au stud book portugais **EST RENDU OBLIGATOIRE** par l'APSL et vous permettra :

- de présenter des chevaux lors du concours de Modèles et Allures du Festival International Français ou à l'étranger ;
- de présenter un candidat reproducteur mâle ou femelle lors d'une session de confirmation ;
- NOUVEAUTÉ : d'avoir vos juments reproductrices à votre nom afin de pouvoir déclarer vos poulains (sans cela, il ne sera pas possible d'enregistrer une naissance au stud book).

Pour réaliser la demande, il vous faut d'abord vérifier le dernier propriétaire de votre cheval enregistré au stud book portugais : <https://www.cavalo-lusitano.com/pt/stud-book/aceso-publico-ao-stud-book>

Télécharger le document de changement de propriétaire sur le site internet de l'AFL en page d'accueil : <https://www.cheval-lusitanien.fr/>

Compléter, signer et faire signer ce document par vous et l'ancien propriétaire désigné au stud book portugais. Joindre à ce document les cartes identité recto/verso (la vôtre et celle de l'ancien propriétaire). Vous rendre sur votre espace personnel afl <https://www.cheval-lusitanien.fr/login.php> Envoyer ces documents depuis « envois numériques » sur la fiche de votre cheval (préalablement enregistré dans votre troupeau). Enfin, vous acquitter de la somme de 15 euros payable en boutique (services et produits)

Pour toute question, nous vous invitons à vous rapprocher du secrétariat par mail contact@cheval-lusitanien.fr ou par téléphone 06 07 51 01 17